

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



18127997

09 AOÛT 2018

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0480 172 071**

Dénomination

(en entier) : **DSCK IMMO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE WATERLOO 1453 - 1180 UCCLE**

Objet de l'acte : **TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA DECISION DE LA GERANTE DU 6 AOÛT 2018

Avec effet immédiat, la gérante de la de la Société prend les décisions suivantes :

1) Transférer le siège social de la Société à l'adresse ci-dessous :

AVENUE DES ETANGS 23
1420 BRAINE L'ALLEUD

2) Donner mandat, avec pouvoir de délégation, à la SPRL REYNDERS & C° (BCE 0840.398.991), ayant son siège social Avenue de Tervueren, 252-254 – 1150 Bruxelles, représentée par son gérant Miguel Reynders, afin de publier la décision de transfert de siège social aux annexes du Moniteur Belge et d'effectuer toutes les formalités nécessaires auprès de toute autre administration.

Pour Extrait conforme

REYNDERS & Co SPRL
Représentée par Miguel Reynders
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/08/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).